

**Compte rendu de la réunion du Comité paritaire pour les EHDAA (8-9.04)  
tenue par visioconférence,  
le 24 avril 2020 à 9 h  
sous la présidence de Chantale Simard**

---

**PRÉSENCES**

Nancy Bilodeau, Carl Bouchard, Sabrina Castonguay, Chantale Simard, Cathy Lalancette, France Lapierre, Dany Privé et Mario Simard.

**Absence** : Lyse Dufour

**1. MOT DE BIENVENUE**

Chantale Simard souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

**2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Carl Bouchard propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par la présidente.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. LECTURE ET ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 3 FÉVRIER 2020**

Mario Simard procède à la lecture du compte rendu de la rencontre du 3 février 2020.

France Lapierre propose l'adoption du compte rendu.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.1 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 7 OCTOBRE 2019**

**Au point 6, État de situation des groupes spécialisés au primaire et au secondaire,**  
Après vérification, le groupe l'Intervalle de la Cité étudiante n'était pas compris dans les sept (7) groupes inscrits au procès-verbal.

**3.2 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 3 FÉVRIER 2020**

**Au point 4.2, Suivi au projet d'enseignants répit pour 2019-2020,** Chantale Simard précise qu'il y a eu une prolongation de deux (2) semaines pour les contrats d'enseignants répit.

**Au point 7, Mesure 15142 – groupes à plus d'une année d'études,** La partie syndicale demande à la partie patronale de remettre dans l'organisation scolaire les 14 périodes d'aide pour les classes cycles et intercycles au primaire. Chantale Simard mentionne que les sommes d'argent sont décentralisées au niveau des écoles, et que cette décision peut être prise par les écoles. Ce point sera discuté de nouveau lors du prochain CRT Jeunes.

**4. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

**4.1 SUIVI AU PROJET D'ORTHOPÉDAGOGIE 2020-2021**

Chantale dépose la répartition des périodes d'enseignement en orthopédagogie 2020-2021 tel que présenté au document (joint au compte rendu).

**4.2 PLANIFICATION DU PROJET DES ENSEIGNANTS RÉPIT ET DU PROJET DE L'ANNEXE 49 POUR 2020-2021**

Les membres du comité proposent la même formule pour la prochaine année scolaire, c'est-à-dire offrir des contrats en utilisant les périodes de l'annexe 49 ainsi que les périodes d'enseignants répit.

#### **4.3 SUIVI À LA PLANIFICATION DES CLASSES SPÉCIALISÉES 2020-2021**

La partie patronale donne quelques précisions concernant la composition et la répartition des cinq (5) classes spécialisées pour l'année scolaire 2020-2021 :

- Classe Indigo à l'école Benoit-Duhamel
- Classe Kangourou à l'école Mgr. Bluteau
- Classe Hénergie à l'école Hébert
- Classe Caméléon à l'école Notre-Dame-des-Anges
- Classe Coccinelle à l'école Ste-Thérèse

Chantale Simard précise que s'il y a l'ajout d'une classe spécialisée pour la prochaine année scolaire, cette dernière serait probablement située dans le secteur nord (Normandin ou Dolbeau-Mistassini).

#### **4.4 SUIVI AU SERVICE SPÉCIALISÉ DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME À ROBERVAL**

Chantale Simard mentionne que le centre de service scolaire ne prévoit pas l'ajout de sommes pour le service spécialisé à l'école Notre-Dame. Il est possible que celui-ci soit maintenu en utilisant le budget de l'école. La partie syndicale précise que les enseignants souhaitent évaluer le projet avant de prendre une décision.

### **5. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

#### **5.1 SUIVI À LA RÉPARTITION DES PÉRIODES D'ENSEIGNEMENT EN ORTHOPÉDAGOGIE 2020-2021**

Chantale Simard dépose la répartition des périodes et après discussion, les membres du comité proposent d'ajouter les périodes dans l'organisation scolaire 2020-2021.

#### **5.2 SUIVI AU PROJET DE L'ANNEXE 49 POUR 2020-2021**

La partie syndicale consultera ses membres pour leur proposer deux (2) scénarios de répartition des périodes. Un premier scénario débutant le 25 août et un deuxième, le 1<sup>er</sup> octobre pour une durée de 16 cycles.

#### **5.3 SUIVI À LA PLANIFICATION DES CLASSES SPÉCIALISÉES 2020-2021**

Carl Bouchard mentionne qu'il y a environ 37 élèves répartis dans les 4 classes spécialisées à la polyvalente des Quatre-vents pour la prochaine année scolaire.

### **6. VARIA**

Aucun point n'est traité en varia.

### **7. PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du Comité paritaire EHDAA aura lieu en juin prochain. Une date sera à confirmer au cours des prochaines semaines.

Fin de la rencontre à 10 h 25.

---